



— Conseil de Développement —

Bilan d'activité 2009

Conseil de Développement
du Pays du Haut Val de Sèvre



MAI 2010

7 Boulevard de la Trouillette • B.P. 25
79403 Saint-Maixent L'École Cedex

Tél : 05 49 26 60 32 • Fax : 05 49 09 13 97 • Courriel : contact@pays-hautvaldesevre.fr

Comme l'attestent les débats citoyens organisés depuis 2006, ainsi que le travail que nous menons au sein des instances du Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre, le Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre constitue un espace privilégié d'échanges entre la société civile et les élus.

Convaincu que le Conseil de Développement contribue à enrichir les décisions publiques, nous souhaitons continuer, en 2010 et au delà, d'être force de proposition au coté des élus du Pays du Haut Val de Sèvre.

L'heure du bilan doit aussi être celle des perspectives, analyser le passé pour mieux préparer le futur et poursuivre notre travail de mobilisation de la société civile autour de la Charte de Développement Durable (2005-2015).

A mi-parcours de cet acte fondateur du Pays, nous devons nous interroger sur le chemin parcouru et celui qui reste à réaliser pour le « développement durable » du territoire.

Le volet socioculturel est indispensable au « développement durable » du territoire. Ces prochains mois permettront d'affiner les besoins des associations afin de faire du Pays du Haut Val de Sèvre un véritable lieu ressource pour les associations. Une première action pourrait être l'organisation d'un forum des associations à l'échelle du Haut Val de Sèvre.

Le centre de ressource pour les associations promis initialement pour 2010 ne doit pas rester une coquille vide. Il ne saurait non plus remplacer la création d'un centre socioculturel, qui nous le rappelons une nouvelle fois, est un réel besoin sur le territoire.

L'année 2009 a vu la relance du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), avec un temps fort de concertation grâce aux ateliers organisés sur les thèmes de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie et des déplacements. Ce projet ambitieux nécessite la mobilisation de tous pour qu'il ne soit pas « une symphonie inachevée ».

A l'heure où les Pays et les Conseils de Développement sont menacés par la réforme des collectivités locales, il est plus que jamais nécessaire de travailler ensemble, élus et société civile, et réfléchir au delà de l'échelle des intercommunalités, afin de construire ensemble le territoire de demain.

Erick BAUDRY, Camille TROUVE

*Coprésidents du Conseil de Développement
du
Pays du Haut Val de Sèvre*

1.- Organisation et objectifs

1.1.- Qu'est-ce que le Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre a été institué conformément à la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999, modifiée par la Loi relative à l'Urbanisme et l'Habitat du 2 juillet 2003.

Le Conseil de Développement est l'organe collégial consultatif de la société civile. Il est composé de représentants d'associations, d'habitants, d'entreprises, de partenaires institutionnels et d'élus,

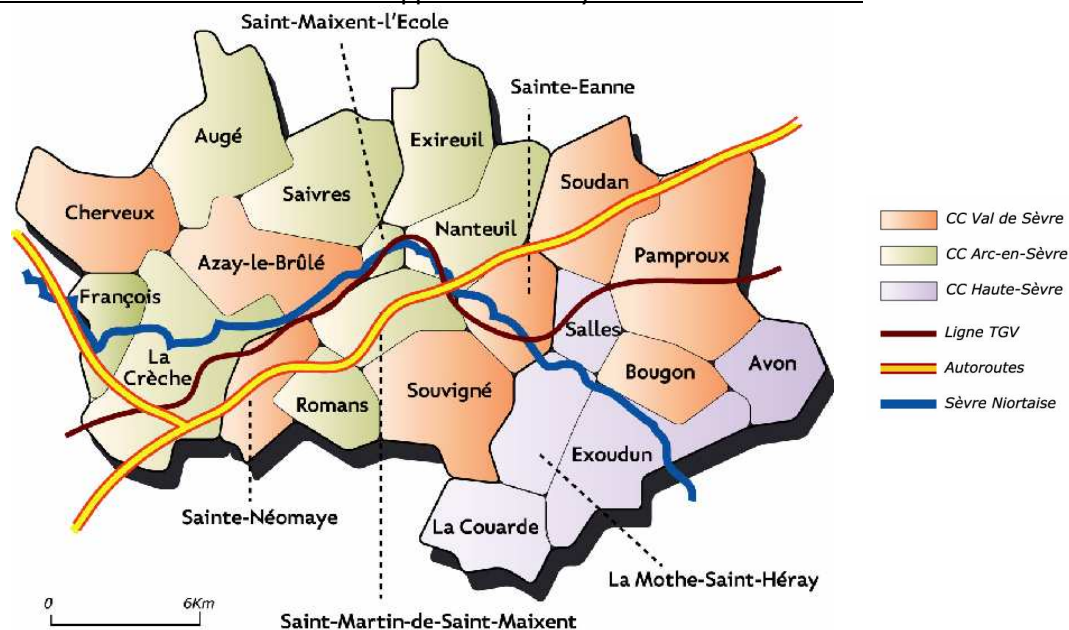
Le Conseil de Développement propose un lieu d'échanges sur le devenir du territoire. Il a pour objet de participer au développement global, cohérent et harmonieux et à l'aménagement du Pays du Haut Val de Sèvre.

1.2.- Présentation du Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre :

Le Conseil de Développement a été mis en place en janvier 2004 par le Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre qui est l'entité juridique porteuse du Pays (créée par arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2002).

Situé dans le Département des Deux-Sèvres, le Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre regroupe les trois Communautés de Communes « Arc en Sèvre », du Val de Sèvre et de la Haute Sèvre, ce qui représente au total 22 communes et environ 33 000 habitants.

Territoire d'action du Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre :



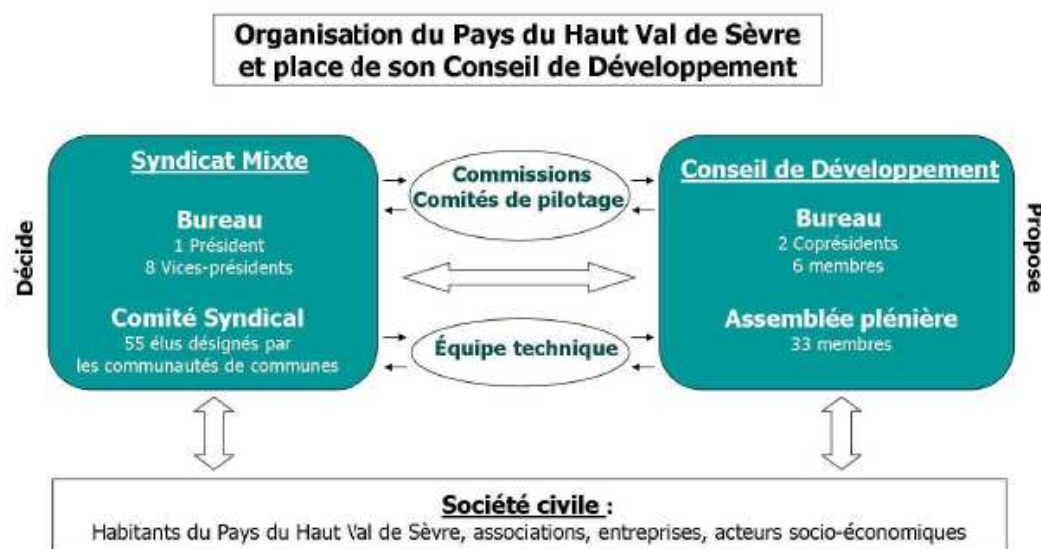
Le Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre se définit comme un territoire de projets, un espace de réflexion et d'anticipation des acteurs du territoire, pour des choix et des priorités allant au-delà de l'échelle de proximité des intercommunalités.

Il est un atout essentiel au regard du développement durable, avec une taille de territoire adaptée aux enjeux de développement et d'environnement, de cohérence et d'approche globale des politiques.

Le Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre s'organise dans une logique de mission à travers des tâches de coordination, d'animation, de soutien aux porteurs de projets et de mobilisation des différents acteurs du territoire.

Il a vocation à conduire des réflexions et mener des études sur différentes thématiques à l'échelle du territoire : services à la population, urbanisme, culture, agriculture, environnement, etc. Il n'a pas vocation à être maître d'ouvrage ou gestionnaire d'équipements et de services.

Le Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre assure l'animation, veille à l'autonomie et au bon fonctionnement du Conseil de Développement. Il manifeste ainsi l'intérêt qu'il porte à la concertation locale avec les différentes composantes de la société civile et affiche sa volonté de favoriser la mise en place de dispositifs destinés à permettre le développement concerté du Pays du Haut Val de Sèvre.



Au 31 décembre 2009

1.3.- Objectifs et missions du Conseil de Développement :

« *Faire vivre le concept de démocratie participative* » est l'objectif prioritaire du Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre.

Acteur du développement local participatif, le Conseil de Développement permet aux citoyens de s'exprimer sur le devenir du territoire en proposant un lieu de débat citoyen.

Le Conseil de Développement a pour missions :

- de mobiliser les acteurs du territoire et les impliquer dans la vie de celui-ci ; il est un lieu d'échanges et de débat sur les orientations du Pays,
- de participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de la Charte de développement durable,
- d'informer et sensibiliser la population locale sur la Charte de développement durable : le Conseil de Développement est porteur d'une politique d'information et de communication auprès de la population autour du projet de développement territorial et des politiques définies par le Syndicat Mixte ; il informe et sensibilise la population à la démarche « participative »,
- d'identifier de nouveaux enjeux du territoire et proposer au Syndicat Mixte de nouvelles orientations pour l'évolution de la Charte de développement durable,

Le Conseil de Développement peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du territoire.

Il peut également s'autosaisir de certains dossiers ou projets afin de rendre un avis et apporter un éclairage propre à aider à la décision publique.

1.4.- Composition du Conseil de Développement :

Au 31 décembre 2009, le Conseil de Développement comprenait 33 membres répartis au sein de cinq collèges :

• Collège des associations : 9 membres

Guy ARNOUX (Pêche Sportive St-Maixentaise – St-Maixent-l'École)
Erick BAUDRY (Foyer rural de Souvigné/St-Martin-de-St-Maixent)
David BERTHONNEAU (Fédération de Chasse des Deux-Sèvres – La Crèche)
Vincent FURSTOSS (Goutte de Sèvre – Bougon)
Annick GEORGEON (Maisons Paysannes des Deux-Sèvres – Saivres)
Gérard LA COGNATA (Mastoc Production)
Gilles PASQUET (Ecole Wilson – Saint-Maixent-l'École)
Guy-Jean TABUTEAU – Collège des associations – Association de Développement de l'entraide Humanitaire et de la Flore Internationale Madagascar (DEHFI)
Jean Paul VIEILLARD (Syndicat départemental d'apiculture « L'abeille des Deux Sèvres »)

• Collège des activités sociales, éducatives et de santé : 2 membres

Jacques MALVEILLE (Association intermédiaire du St-Maixentais – St-Maixent-l'École)
Jean-Marc HIGELIN (Conseil Général / Service des Solidarités Territoriales – Niort)

• Collège des citoyens : 9 membres

Jeannine COMTE – La Mothe-Saint-Héray
Fabrice MONNEREAU – Saivres
Pascale PICARD – Saint-Maixent-l'École
Jean-Yves POUGNARD – La Crèche
Christian QUONIAM – Augé
Marielle REDON – La Mothe-Saint-Héray
Antoine RUBIGTON – Sainte-Eanne
Pascale RUBIGTON – Sainte-Eanne
Camille TROUVE – Sainte-Eanne

• Collège des activités économiques : 7 membres

Gérard ANTELME (Dirigeants et Commerciaux de France des Deux-Sèvres)
Bruno LEPOIVRE (Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres)
Michel d'ARAUJO (Office de Tourisme du Haut Val de Sèvre – St-Maixent-l'École)
Gérard FREMAUX (Syndicat d'Initiative – La Mothe-St-Héray)
Jean-Claude RIERA (Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active – St-Maixent-l'École)
Morgane ROLLAND (Chambre d'Agriculture)
Alain SABOUREAU (Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres – Niort)

• **Collège des élus** : 6 membres

Patrice AUZURET (Communauté de Communes du Val de Sèvre)
Philippe CACLIN (Communauté de Communes de la Haute Sèvre)
Christian HERAUD (Communauté de Communes de la Haute Sèvre)
Roger LARGEAUD (Communauté de Communes du Val de Sèvre)
Claude LAVAULT (Communauté de Communes « Arc en Sèvre »)
Gilles SIMONNET (Communauté de Communes du Val de Sèvre)

Au cours de l'année 2009, cinq membres ont rejoint le Conseil de Développement :

Guy-Jean TABUTEAU – Collège des associations – Association de Développement de l'entraide Humanitaire et de la Flore Internationale Madagascar (DEHFI)
Jean-Paul VEILLARD – Collège des associations – Syndicat Départemental de l'Apiculture : « L'abeille des Deux Sèvres »
Marielle REDON – Collège citoyen – commune de La-Mothe-Saint-Héray
Antoine RUBINGTON – Collège Citoyen – commune de Sainte-Eanne
Pascale RUBINGTON – Collège Citoyen – commune de Sainte-Eanne

Dix membres l'ont quitté :

Aurélie BROSSARD – Collège Citoyen, commune de Saint-Maixent-l'École
Jean Michel KEROUATON – Collège Citoyen, commune de Saint-Maixent-l'École
Christian SOULLARD – Collège des associations – Association des Trufficulteurs
Laurent GALLAS – Collège des associations – Ping Pong Club Sainte-Néomaye

Suite à la relance de 12 membres du CD qui n'étaient pas venus pendant plus d'un an, 6 personnes ont indiquées qu'elles ne souhaitent plus participer au CD :

Florent ARNAULT – (Communauté de Communes Arc en Sèvre);
Philippe BLANCHET (Communauté de Communes Haute Sèvre);
Daniel MOSSER (Association – la Pelloche);
Elisabeth PERGAUD (Foyer des Jeunes Travailleurs);
Claude SIMONNET (Communauté de Communes Arc en Sèvre);
Didier SIVADIER (Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres)

Alain SABOUREAU représente la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres.

A ce jour, 15 places sont encore disponibles puisque le Conseil de Développement peut compter jusqu'à 48 membres.

1.5.- Bureau du Conseil de Développement :

Le Bureau a pour rôle :

- d'animer le Conseil de développement,
- de fixer l'ordre du jour des séances plénières du Conseil de Développement.

Au 31 décembre 2009, le Bureau du Conseil de Développement était composé de deux Coprésidents : Erick BAUDRY et Camille TROUVE.

et de six membres : Michel d'ARAUJO, Gérard LA COGNATA, Fabrice MONNEREAU, Christian QUONIAM, Jean-Claude RIERA et Alain SABOUREAU.

Christian QUONIAM a démissionné du poste de Coprésident. Il reste toutefois membre du Bureau du Conseil de Développement.

2.- Actions du Conseil de Développement en 2009

2.1.- Séances plénières :

Le Conseil de Développement s'est réuni cinq fois en séance plénière durant l'année 2009 :

Réunion du 26 janvier 2009 :

- 1.- Election des Coprésidents et élargissement du Bureau,
- 2.- Présentation du Projet « GAÏA »,
- 3.- Point sur le projet socioculturel,
- 4.- Point sur l'organisation des débats citoyens,
- 5.- Atelier de préparation de l'autoévaluation du Conseil de Développement.

Réunion du 27 avril 2009 :

- 1.- Présentation par Noël MORICHON, Directeur du Syndicat Mixte à la Carte (SMC) du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine, du programme d'expérimentation de la redevance incitative au taux de présentation des bacs et avis du Conseil de Développement,
- 2.- Présentation du bilan d'activité 2008 du Conseil de Développement,
- 3.- Présentation du bilan d'activité 2008 du Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre,
- 4.- Bilan du débat citoyen « Désherbants, pesticides : quels dangers ? quelles alternatives ? ».

Réunion du 22 juin 2009 :

- 1.- Réflexion sur la démographie médicale sur le Pays du Haut Val de Sèvre,
- 2.- Validation de l'avis concernant la mise en place de la redevance incitative par le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine,
- 3.- Autoévaluation du Conseil de Développement.

Réunion du 29 septembre 2009 :

- 1.- Préparation du prochain débat citoyen,
- 2.- Autoévaluation du Conseil de Développement : constats et perspectives.

Réunion du 16 décembre 2009 :

- 1.- Autoévaluation du Conseil de Développement : perspectives de travail,
- 2.- Point sur les travaux de la Commission « Développement Durable »,
- 3.- Point sur l'organisation du prochain débat citoyen sur l'agriculture de proximité.

2.2.- Bilan des actions et des réflexions du Conseil de Développement

2.2.1.- Organisation des débats citoyens

Suite aux débats organisés sur l'éco-construction et sur la prévention des déchets en 2008, le Conseil de Développement a souhaité poursuivre en 2009 l'organisation de débats citoyens portant sur le thème de l'environnement.

Pour organiser ces soirées d'informations et d'échanges, le Conseil de Développement invite des spécialistes qui apportent un éclairage à la population et aux élus sur les sujets abordés.

Pour le Conseil de Développement, les débats citoyens constituent un moyen privilégié d'enclencher de nouvelles réflexions. En outre, ces soirées permettent de faire connaître le Conseil de Développement et mobiliser de nouveaux membres.

Une première soirée s'est tenue le 3 avril 2009 et une autre a été organisée le 15 janvier 2010.

- **Débat citoyen : « Désherbants, pesticides : quels dangers ? quelles alternatives ? »**



Le débat citoyen sur le thème des produits phytosanitaires a eu lieu le vendredi 3 avril à 20h30 à Saint-Maixent-l'École.

Cette quatrième soirée d'échange avait pour objectif de sensibiliser et d'informer sur les conséquences concernant la santé et l'environnement de l'usage des produits phytosanitaires, mais aussi d'encourager l'amélioration des pratiques, d'envisager les alternatives possibles.

Ce débat s'adressait aux habitants du Pays du Haut Val de Sèvre qu'ils soient citoyens, élus, agriculteurs, jardiniers.

Pour traiter ces questions, le Conseil de Développement avait invité :

- Pierre GUY, Président de Poitou-Charentes Nature, expliquera les effets sur l'environnement,
- Bertrand BRUNET, Pharmacien toxicologue au CHU de Poitiers, pour aborder les effets sur la santé,
- Stephen LANDREAU, jardinier et animateur au Centre permanent d'initiative pour l'environnement de Gâtine Poitevine interviendra sur les alternatives possibles.

L'animation du débat a été assurée par deux membres du Conseil de Développement : Jean-Claude RIERA et Erick BAUDRY.

La librairie « Escapade » de Saint-Maixent-l'École a proposé une large sélection de livres sur le thème du débat.

De plus, le Groupe Régional d'Action contre le Pesticides (GRAP) a mis à disposition une exposition comprenant 4 panneaux (Les pesticides : qu'est ce que c'est ? Attention à la pollution de l'eau ; Des alternatives existent ; Attention : Danger !!!)

La participation au débat a été satisfaisante puisqu'une soixantaine de personnes est venue au débat.

Le compte rendu du débat citoyen est disponible sur le site Internet du Pays.

▪ Préparation du débat citoyen sur l'agriculture de proximité



DEBAT CITOYEN

Agriculture de proximité produire, transformer et consommer localement



Le Conseil de Développement vous invite à en débattre

Le VENDREDI 15 JANVIER 2010 à 20h
Salle Houdet - Centre Camille Louberton
Place du Centenaire
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE

Intervenants

- Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire Poitou-Charentes
- Troupeaux de producteurs du Pays du Haut Val de Sèvre



Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre
1 Boulevard de la République - B.P. 20 - 79100 Saint-Maixent-l'École
Tél. 05 49 39 32 47 - Fax 05 49 39 32 48 - conseil@pays-haut-val-sevre.fr

Le Conseil de Développement a préparé le prochain du débat citoyen sur le thème l'agriculture de proximité « **Agriculture de proximité : produire, transformer et consommer localement, est-ce possible ?** » qui s'est déroulé le 15 janvier 2010 à Saint-Maixent-l'Ecole.

Ce débat a été organisé en lien avec le projet agricole « Gaïa » du Pays dans l'objectif d'informer et de sensibiliser les consommateurs aux enjeux de l'agriculture mais aussi de valoriser et de dynamiser l'agriculture de proximité et les circuits courts.

Le développement de l'agriculture de proximité s'inscrit dans une dynamique de développement durable. Il répond à des enjeux environnementaux (coût de transport en carbone), sociaux (lien entre producteurs et consommateurs) et économiques (valorisation des productions locales).

Pour aborder cette question, le Conseil de Développement a invité des spécialistes et des professionnels :

- Frank MICHEL, économiste à la Chambre agriculture, exposera les enjeux de l'agriculture de proximité.
- Brigitte BONNET de l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire (IRQUA) abordera la question des labels et démarches qualité des produits régionaux.
- Des producteurs locaux du Pays viendront témoigner de leurs expériences. Cette soirée d'échange s'achèvera par un pot de l'amitié offert par le Pays du Haut Val de Sèvre.

2.2.2.- Autoévaluation du Conseil de Développement

L'objectif de l'autoévaluation était d'analyser les points faibles et les points forts du Conseil de Développement, d'évaluer si le Conseil de Développement remplit ses missions et répond à ses objectifs afin de faire émerger des pistes d'amélioration.

Suite aux réflexions d'un groupe de travail, un questionnaire a été réalisé par les membres du Bureau du Conseil de Développement. Ce questionnaire a été envoyé par courriel à 41 membres du Conseil de Développement.

Cette réflexion a été menée en deux temps : un premier temps de restitution des questionnaires puis second temps lors duquel des pistes de travail ont été dégagées.

▪ Composition du Conseil de Développement, participation et mobilisation de ses membres

La question de la représentativité du Conseil de Développement (peu de femmes et de jeunes) ainsi que son ouverture sur l'extérieur est évoquée. Au-delà de cette problématique récurrente dans les processus de démocratie participative, la motivation des membres est apparue comme un facteur fondamental de son dynamisme. Ainsi, 90% des réponses indiquent que c'est le manque de disponibilité qui est le principal problème rencontré pour s'investir dans le Conseil de Développement.

- **« Difficulté à faire vivre une instance de proposition qui n'est pas une instance de décision »**

52% des personnes ayant répondu au questionnaire considèrent que le Conseil de Développement ne répond pas assez à ses missions. Or ces missions peuvent apparaître un peu abstraites, notamment pour les nouveaux membres du Conseil de Développement. Un système de parrainage est aujourd'hui proposé pour accompagner les nouveaux membres.

Pour l'essentiel des membres, les travaux du Conseil de Développement ont un faible impact sur les politiques du territoire (82% des réponses). La faiblesse de l'impact sur les politiques du territoire est source de démobilisation des membres du Conseil de Développement.

Les membres émettent le souhait que celui-ci soit une véritable force de proposition auprès des élus. Il est aussi rappelé l'importance qu'il soit saisi mais aussi entendu par les élus. Si le Conseil de Développement peut s'autosaisir, le risque de l'autosaisie est de travailler de façon déconnectée des préoccupations des élus et par conséquent que les propositions formulées ne puissent être mises en œuvre par la suite faute d'un portage fort des élus.

- **L'organisation de débats citoyens et le travail en commission, un point fort du Conseil de Développement :**

Le Conseil de Développement constitue un espace de réflexion qui doit continuer de s'ouvrir sur l'extérieur à la fois vers les élus et la société civile.

A ce titre, le travail dans les instances du Pays du Haut Val de Sèvre et les débats citoyens doivent être poursuivis et valorisés :

- Le travail dans les instances du Pays du Haut Val de Sèvre permet au Conseil de Développement de travailler directement en lien avec les élus et ainsi d'enrichir les décisions.
- Les débats citoyens du Pays permettent aux membres du Conseil de Développement d'élargir certains débats aux habitants.

Se faire connaître et mobiliser de nouveaux membres apparaît comme un enjeu important pour la pérennité du Conseil de Développement. A cet égard, la communication apparaît comme un levier essentiel.

Les membres du Conseil de Développement souhaitent également travailler avec d'autres Conseil de Développement.

Aussi, cette autoévaluation a permis de faire émerger plusieurs thématiques qui mériteront l'attention du Conseil de Développement dès 2010 :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
- La réforme des collectivités territoriales et notamment la question de l'avenir des Pays et du Conseil de Développement ?,
- L'évaluation de la Charte de développement durable,
- L'économie.

2.3.- Participation aux instances du Pays du Haut Val de Sèvre

A la demande du Conseil de Développement, plusieurs membres du Conseil de Développement participent aux Commissions thématiques du Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre :

- Développement Durable
- Culture / Patrimoine
- Agriculture / Agroalimentaire

De plus, des membres du Conseil de Développement participent au Comité Local Consultatif (instance qui examine les dossiers de demande de subventions), au Comité de Pilotage « Aménagement - Cadre de vie », au Comité de Pilotage « Démographie médicale », au Comité de Pilotage « Petite enfance » et au Comité de Pilotage « Site Internet ».

La participation des membres du Conseil de Développement à ces différentes instances permet au Conseil de Développement de prendre part à la définition et à la mise en œuvre des différents projets du territoire.

Le contenu de l'ensemble des projets est détaillé dans le bilan d'activité 2009 du Pays du Haut Val de Sèvre.

Les séances plénières sont l'occasion de mettre en débat les travaux menés au sein des commissions du Pays du Haut Val de Sèvre :

- **Le projet agricole « GAÏA » :**

Ce projet sur le devenir des exploitations agricoles a ainsi été présenté par Jonas PASQUET, chargé de mission du Pays du Haut Val de Sèvre, lors de la séance plénière du 26 janvier 2010. Les échanges qui ont suivi cette présentation ont mis en perspective des inquiétudes au sujet de l'agrandissement des exploitations agricoles au détriment des petites exploitations. Ces inquiétudes sont partagées par les membres du Conseil de Développement élus. Le débat citoyen sur l'agriculture de proximité a pu s'inscrire dans ce projet dont un des objectifs est de faire connaître l'élevage et de favoriser la consommation de produits locaux.

- **Réflexion sur la démographie médicale sur le Pays du Haut Val de Sèvre :**

La question de la désertification des professionnels de la santé dans les zones rurales a pu être posée par le Conseil de Développement. Aussi, Aurore REAULT, chargée de mission du Pays du Haut Val de Sèvre, est venue présenter l'état des réflexions sur le territoire lors de la réunion du 22 juin 2009.

Sur le Pays du Haut Val de Sèvre, seule la situation du canton de La Mothe Saint-Héray est préoccupante à court terme. Un Comité local « Démographie médicale » a été mis en place afin de piloter et de coordonner les réflexions concernant la création de maison pluridisciplinaire de santé sur le Pays du Haut Val de Sèvre

La méthode de projet construite avec les professionnels a été approuvée par le Conseil de Développement qui a toutefois demandé à participer au Comité local « Démographie médicale » afin d'apporter un regard extérieur à ces réflexions.

- **Le Conseil de Développement est également particulièrement attentif au projet socioculturel et aux travaux de la Commission « Développement Durable », dont il est à l'initiative.**

2.4.- Avis du Conseil de Développement relatif à la redevance incitative au taux de présentation des bacs mise en place par le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine :

En 2009, le Conseil de développement a été saisi par le Syndicat Mixte à Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) sur la question de la mise en place de la redevance incitative au taux de présentation des bacs projet sur lequel il a émis un avis :

« Lors de sa séance plénière du 27 avril 2009, le Conseil de Développement a pris connaissance de l'expérimentation de la redevance incitative au taux de présentation des bacs, dossier dont le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine a souhaité saisir le Conseil de Développement. Par la saisie du Conseil de Développement, instance consultative de la société civile du Pays du Haut Val de Sèvre, le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine témoigne de son intérêt pour la concertation locale.

Le Conseil de Développement se positionne favorablement sur l'expérimentation de la redevance incitative au taux de présentation des bacs (14 pour, 1 contre, 3 abstentions).

Le Conseil de Développement souhaite être associé au suivi de cette expérimentation dont le bilan, qui apparaît comme une étape primordiale, devra permettre d'évaluer le projet au regard des spécificités territoriales et de déterminer s'il est pertinent de l'étendre au reste du territoire.

Durant l'expérimentation, il faudra être particulièrement attentif aux risques d'effets pervers : dépôts sauvages, transfert du flux de déchets vers les déchèteries, etc.

Pour que ce projet soit favorable à l'environnement et permette de réduire la facture de l'usager, le Conseil de Développement attire l'attention du Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine sur l'importance de veiller à la mise à disposition de solutions alternatives (tri sélectif, composteurs). Aussi, l'information et la sensibilisation des habitants, notamment au geste de tri, apparaissent indispensables à l'évolution des pratiques.

Le Conseil de Développement souhaite également rappeler que l'augmentation de la production des déchets résulte de nos modes de production et de consommation. La réduction des déchets passe, avant tout, par la promotion d'une consommation plus respectueuse de l'environnement sachant que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. »

Une réflexion qui se poursuit :

Ce projet, sur lequel le Conseil de Développement a émis un avis en juin dernier portait sur une expérimentation sur la commune d'Azay-le-Brûlé et celle de La Crèche qui a été remis en cause suite aux changements de modalité de financement de l'ADEME.

Afin de répondre aux nouvelles modalités de financements, les élus du SMC ont relancé la réflexion à l'échelle des 53 communes dont le SMC assure la collecte des déchets ménagers.

Le SMC a répondu favorablement à la demande du Conseil de Développement de participer au groupe de travail relatif à cette nouvelle étude de faisabilité.

Aujourd'hui, deux membres du Conseil de Développement participent à cette réflexion.

2.5.- Participation aux 2^{èmes} Rencontres régionales « Conseil Economique et Social Poitou-Charentes / Conseils de Développement de Poitou-Charentes » :

Ces rencontres se sont déroulées le 21 novembre 2010. Elles portaient sur « L'engagement individuel et collectif dans les territoires de projets ».

Erick BAUDRY et Camille TROUVE ont participé à ces rencontres.

Nouvelle République – 26 mars 2009

Désherbants, pesticides : quelles alternatives ?

Le Conseil de développement du Pays du Haut Val de Sèvre poursuit l'organisation de soirées d'informations et d'échanges ouvertes à tous.

Il organisera un débat citoyen sur le thème : « *Désherbants, pesticides : quels dangers ? Quelles alternatives ?* » salle Houdet, Centre Camille-Lemberton à Saint-Maixent-l'École, le vendredi 3 avril à 20 h 30. A cette fin a été organisé un point presse dans ses locaux lundi soir. Camille Trouvé, Christian Quoniam et Erick Baudry, les coprésidents du conseil, étaient présents.

« Cette quatrième soirée d'échange a pour objectif de sensibiliser et d'informer des conséquences sur la santé et l'environnement de l'usage des produits phytosanitaires, mais aussi d'encourager l'amélioration des pratiques, d'envisager les alternatives possibles. Elle s'adresse aux habitants du Pays du Haut Val de Sèvre, qu'ils soient citoyens, élus, agriculteurs, jardiniers », a expliqué



Les coprésidents du Conseil de développement et les organisateurs du débat sur l'usage des produits phytosanitaires.

Émilie Court, chargée de mission auprès du Pays du Haut Val de Sèvre pour le développement local.

« Le débat sera intitulé : *désherbants, pesticides : quels dangers ? Quelles alternatives ?* »

a enchaîné Christian Quoniam. Pour traiter ces questions, plusieurs spécialistes ont été invités. Pierre Guy, président de Poitou-Charentes Nature, expliquera les effets sur l'environnement. Bertrand Brunet,

pharmacien toxicologue au centre hospitalier universitaire de Poitiers, abordera les effets sur la santé. Enfin, Stephen Landreau, jardinier et animateur au Centre permanent d'initiative pour l'environnement de Gâtine poitevine, interviendra sur les alternatives possibles.

En marge de ce débat des stands d'informations et de documentations seront présents, notamment la librairie Escapade de Saint-Maixent et des représentants du Groupe régional d'action contre les pollutions par les produits phytosanitaires (GRAP). La binette et l'eau bouillante contre le glyphosate, l'autre vision de l'environnement !

Renseignements auprès d'Émilie Court, chargée de mission (05.49.26.60.32) ou par e-mail : contact@pays-hautvaldesevre.fr

Saint-Maixent-l'École

Le désherbage plus écologique sans pesticide

Désherber de façon plus écologique, l'idée fait doucement son chemin. Vendredi, le Conseil de développement du Pays du Haut Val de Sèvre orchestrait un débat sur les dangers des pesticides.

Le retour du printemps fait les beaux jours des jardiniers qui en profitent pour désherber les massifs et délester les jardins des mauvaises herbes. « Si certains utilisent la binette d'autres pulvérisent du glyphosate à forte dose, un désherbant très décrié pour ses méfaits sur la nature, nocifs pour la santé. La France est le premier consommateur européen de pesticides et le troisième mondial », déclarait Pierre Guy, président de Poitou-Charentes Nature, qui a mis en avant une biodiversité « qui se casse la figure et qui est liée en partie aux effets de serre, aux espèces

envahissantes, aux pesticides, à la mise à sec des rivières avec des conséquences graves comme la disparition des écrevisses à pattes blanches, des outardes etc. » Et d'ajouter : « L'air est aussi altéré par la trifluraline qui a une forte incidence sur les vergers. De 4 à 8 % des fruits et légumes français dépassent les limites maximales de pesticides. » Il préconise « une surveillance continue des pesticides en raison des changements climatiques afin d'éviter les maladies ».

« Les gens se sont écoutés »
Bertrand Brunet, pharmacien toxicologue du CHU de Poitiers, avec les cliniciens et médecins est plus confronté, dans son laboratoire, aux problèmes de toxicités aigus que chroniques. Stephen Landreau, jardinier et animateur au CPI de Gâtine poitevine, après 20 ans d'expérience espère « que les



« La France est le 1^{er} consommateur européen de pesticides et le 3^e mondial », déclarait Pierre Guy, président du Poitou-Charentes Nature (2^e en partant de la gauche).

élus puissent optimiser les moyens en prenant des outils existants de l'agenda 21 ». Erik Baudry, coprésident du Conseil de développement, s'est déclaré très satisfait « de la tenue des

débats, les gens se sont écoutés. L'utilisation de l'humus, la rotation et cohabitation des plantes, l'utilisation des produits expliqués par le pharmacien ont changé le regard des 60 personnes présentes ».

Un Conseil de développement qui recrute

Opération séduction du Conseil de développement du Pays du Haut Val de Sèvre : plusieurs de ses membres, réunis autour d'Émilie Court, chargée de mission au Pays, en développent les atouts.

Qu'est ce que le Conseil de développement ?

« C'est un organe consultatif de la société civile dirigé par des coprésidents, Erik Baudry, Michel Trouvé, Christian Quoniam, qui est composé de représentants d'associations, de partenaires institutionnels ».

Qui peut rejoindre le Conseil de développement ?

« Tous ceux que cela intéresse, que l'on soit membre d'association ou que l'on exerce une activité professionnelle. Nous comptons actuellement 41 membres. Malgré tout, il reste encore des places à pourvoir. Nous lançons un appel à candidatures auprès des habitants et des



Fabrice Monnereau, Émilie Court, Gérard Lacoqanta, Éric Baudry.

acteurs qui œuvrent sur le territoire (22 communes) ».

Quel est son pouvoir ?

« C'est une force de proposition auprès des élus. Il se réunit régulièrement et participe aux instances du Pays. On peut donner un

avis, on peut contribuer à la mise en œuvre d'un projet de territoire comme cela a été fait pour la petite enfance ».

Depuis sa création, quels constats faites-vous ?

« Sur certains sujets, les politiques sont

frileux. On sert de plus en plus de poil à gratter, on nous demande de plus en plus notre avis, on est la vigilance du peuple ».

Bilan de votre travail ?

« Nous avons donné notre avis sur la redevance. Nous avons, après notre bilan, fait changer les élus sur le développement durable. On a aussi évité un entêtement de première classe au projet socioculturel ».

Vos actions depuis sa création ?

« Nous avons organisé plusieurs débats citoyens. Ce qui a permis aux élus d'engager de nouvelles pistes. On peut certainement faire plus car on peut s'auto-saisir ».

Conseil de développement : Emilie Court au Pays, tél. 05 49 26 60 32 ou contact@payshautvaldesevre.fr

4.- Annexe

Membres du CD participants aux commissions du Pays au 31 décembre 2009

Commission « Agriculture / Agroalimentaire » <ul style="list-style-type: none">- Bruno LEPOIVRE- Camille TROUVE	Commission « Culture - Patrimoine » <ul style="list-style-type: none">- Erick BAUDRY- Jeannine COMTE- Gérard FREMAUX- Gilles PASQUET- Antoine RUBINGTON- Pascale RUBINGTON
Commission « Développement durable » <ul style="list-style-type: none">- Guy ARNOUX- Erick BAUDRY- Philippe BLANCHET- Michel D'ARAUJO- Gérard FREMAUX- Vincent FURSTOSS- Bruno LEPOIVRE- Jacques MALVEILLE- Fabrice MONNEREAU- Marielle REDON- Jean-Claude RIERA- Morgane ROLLAND- Pascale RUBINGTON- Camille TROUVE	Comité de pilotage « Aménagement - Cadre de vie » (SCOT) <ul style="list-style-type: none">- Erick BAUDRY- Gérard LA COGNATA- Bruno LE POIVRE- Christian QUONIAM- Camille TROUVE
Comité de pilotage « site Internet » <ul style="list-style-type: none">- Christian QUONIAM- Michel D'ARAUJO	Comité de pilotage « petite enfance » <ul style="list-style-type: none">- Jean Claude RIERA- Camille TROUVE
Comité Local Consultatif <ul style="list-style-type: none">- Jean Claude RIERA- Camille TROUVE	Comité local « Démographie médicale » <ul style="list-style-type: none">- Marielle REDON- Camille TROUVE

5.- Comment devenir membre du Conseil de Développement ?

Comment devenir membre du Conseil de Développement ?

Plusieurs sièges sont encore vacants au sein du Conseil de Développement.

Les personnes domiciliées sur une des 22 communes du Pays ou œuvrant dans le cadre d'une activité associative ou professionnelle située sur le territoire du Haut Val de Sèvre peuvent devenir membre du Conseil de Développement.

La participation au Conseil de développement est un acte volontaire, sans qu'il y ait un mandat exprimé par une organisation ou une institution.

Par ailleurs, un engagement minimum de deux années est souhaité pour intégrer le Conseil de Développement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Emilie COURT

Animatrice du Conseil de Développement

Conseil de Développement du Pays du Haut Val de Sèvre

7 boulevard de la Trouillette – B.P. 25

79403 Saint-Maixent-l'École Cedex

Tél : 05.49.26.60.32

Fax : 05.49.09.13.97

Courriel : contact@pays-hautvaldesevre.fr

Site Internet : www.pays-hautvaldesevre.fr